

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03734

Numéro SIREN : 533 049 268

Nom ou dénomination : A.L.L.

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt 34544

A.L.L

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

A.L.L

SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268



A.L.L.
SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.L.L.** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.L.L. à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société A.L.L à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing,

BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes



COMPTES ANNUELS

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27

SARL au capital de 10 000 euros – Siret : 441 253 770 00032 – TVA N° FR 91 441 253 770 – Code NAF 6920Z
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachée à la CRCC des Hauts-de-France

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 033	5 171	1 862	3 729
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	69 148	50 973	18 175	21 265
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	250		250	250
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 310		3 310	6 610
TOTAL (II)		79 740	56 143	23 597	31 853
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 583 358		1 583 358	1 389 313
	Autres créances	1 667 271		1 667 271	126 654
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	105 388		105 388	682 143
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	22 156		22 156	31 124
	TOTAL (III)	3 378 173		3 378 173	2 229 233
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 457 914	56 143	3 401 770	2 261 087

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	755	755
	Résultat de l'exercice	1 235 731	325 060
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 456 486	545 816
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	150 000	150 000
	Total des provisions	150 000	150 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	620	156
	Emprunts et dettes financières divers		31 619
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 962	577 356
	Dettes fiscales et sociales	1 440 703	947 949
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		8 191
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 795 284	1 565 271
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 401 770	2 261 087
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 235 730,65	325 060,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 795 284	1 565 271
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		620	156

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	6 959 073		6 959 073	4 028 543
	Montant net du chiffre d'affaires	6 959 073		6 959 073	4 028 543
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			232	1
Total des produits d'exploitation (1)				6 959 305	4 028 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 352 059	1 677 553
	Impôts, taxes et versements assimilés			66 368	56 850
	Salaires et traitements			1 937 606	1 154 515
	Charges sociales du personnel			809 126	466 106
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			11 194	10 875
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions				150 000	
Autres charges			90 453	56 090	
Total des charges d'exploitation (2)				5 266 807	3 571 989
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 692 498	456 555

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 692 498	456 555
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 081	8 479
	Total des produits financiers	10 081	8 479
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 594	756
	Total des charges financières	5 594	756
RESULTAT FINANCIER		4 487	7 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 696 985	464 278
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	83	
	Total des produits exceptionnels	83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		83	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		461 337	139 218
TOTAL DES PRODUITS		6 969 468	4 037 023
TOTAL DES CHARGES		5 733 738	3 711 963
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 235 731	325 060
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		10 081	8 479

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 401 770** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 969 468** euros et un total **charges** de **5 733 738** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 235 731** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucune provision n'est constituée à ce titre.

Fiscalité

La société a intégré le périmètre du groupe d'intégration fiscale de la société SAS AL DEVELOPPEMENT au 01/01/2019.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Entreprises liées

Aucunes transactions significatives avec les parties liées de la société n'ont été conclues dans des conditions anormales de marché.

Provision

Une provision pour un litige prud'hommal est toujours en cours, une provision de 150k€ est constituée dans les comptes

Evenement significatif

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ont constitué un événement majeur de l'exercice 2020.

Les principaux impacts identifiés sur l'exercice qui découlent de la crise sanitaire sont les suivants :

- Report des échéances URSSAF du mois de Février à Mai 2020. Un échéancier est actuellement mis en place de Novembre 2021 à Novembre 2023 pour régulariser ces sommes.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 033					7 033
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 033					7 033
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	62 910		6 238			69 148
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 910		6 238			69 148
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	250					250
	Prêts et autres immobilisations financières	6 610			3 300		3 310
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 859			3 300		3 559
TOTAL		76 802		6 238	3 300		79 740

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 304	(3 304)		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 304	1 867		5 171
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	41 645	9 328		50 973
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 645	9 328		50 973
TOTAL		44 949	6 024		56 143

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	150 000			150 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 000			150 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		150 000			150 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 310		3 310
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 583 358	1 583 358	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	10 000	10 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 100	46 100	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 587 065	1 587 065	
	Débiteurs divers	24 106	24 106	
	Charges constatées d'avances	22 156	22 156	
TOTAL DES CREANCES		3 276 095	3 272 785	3 310
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	620	620		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	353 962	353 962		
	Personnel et comptes rattachés	254 482	254 482		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	761 689	761 689		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	265 590	265 590		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	158 942	158 942		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 795 284	1 795 284		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances		15 337	(15 337) -100,00
TOTAL		15 337	(15 337) -100,00

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	620	156	464	298,25
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 669	18 127	(2 458)	-13,56
Dettes fiscales et sociales	407 541	239 682	167 859	70,03
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	423 830	257 964	165 866	64,30

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	22 156	31 124	(8 967)	-28,81
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	22 156	31 124	(8 967)	-28,81

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		14	

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2021

SAS VESPA CAPITAL
41 AVENUE GEORGES V 75008 PARIS
SAS A CAPITAL VARIABLE

A.L.L.
Société par actions simplifiée
au capital social de 200.000 euros
Siège social : 88, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
533 049 268 R.C.S. Nanterre

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2022**

Sogepar D Transaction, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 251, avenue du Bois, Parc du Pont Royal, Bâtiment A – 59130 Lambersart, identifiée sous le numéro 456 500 545 R.C.S Lille Métropole, représentée par la société AL Développement, elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies,

agissant en sa qualité d'associé de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (l "**Associé Unique**") a pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président (*1^e décision*) ;
- approbation des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (*3^e décision*) ;
- approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ;
- fixation de la rémunération définitive de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2021 (*5^e décision*) ;
- fixation de la rémunération de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2022 (*6^e décision*) ; et
- pouvoirs en vue des formalités (*7^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 arrêtés par le Président ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président)

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 1.235.731 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donne, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des charges non déductibles)

L'Associé Unique,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, 41.779 euros de charges correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021,

constate que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 1.235.731 euros,

décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 1.235.731 euros.
- Affectation : 1.235.731 euros à titre de dividende.

Le dividende unitaire est donc de 617,8655 euros.

décide de mettre en paiement le dividende au siège social de la Société.

constate, conformément aux dispositions légales, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2018	N/A	N/A	N/A
31.12.2019	656.724 €	N/A	N/A
31.12.2020	325.060 €	N/A	N/A

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées)

L'Associé Unique,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuve, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

CINQUIEME DECISION

(Fixation de la rémunération définitive de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2021)

L'Associé Unique,

sur la base des comptes clos au 31 décembre 2021 et des coûts effectivement supportés par AL Développement et connaissance prise du rapport du Président,

fixe la rémunération annuelle définitive d'AL Développement pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société, au titre de l'année civile 2021, à un montant de 294.768 euros hors taxes.

SIXIEME DECISION

(Fixation de la rémunération de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2022)

L'Associé Unique,

connaissance prise du rapport du Président,

fixe au profit d'AL Développement, pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société au titre de l'année civile 2022, une rémunération annuelle déterminée conformément à ce qui suit :

$$\text{Rémunération Annuelle} = [((\text{Total Coûts Directs} \times 90 \%) \times (1 + Q) \times \text{Marge}) \times P^{\text{CA}}$$

où :

- Total Coûts Directs correspond à la somme des coûts directement engagés par AL Développement dans le cadre de ses fonctions de Président de la Société (ex : personnel détaché au profit de la Société, honoraires Groupe D, salaires...) ;
- Q est égal à 25 % et correspond à la détermination forfaitaire des coûts indirects engagés par AL Développement dans le cadre de ces fonctions de Président de la Société (ex : personnel détaché au profit de la Société, honoraires Groupe D, salaires) ;
- Marge est égal à 8 % ; et
- P^{CA} désigne le pourcentage suivant : le chiffre d'affaires de 2022 de la Société divisé par le chiffre d'affaires total de 2022 du groupe Arthur Loyd,

estime, sur la base de ce qui précède, que la rémunération d'AL Développement, pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société au titre de l'année civile 2021, sera égale à un montant de 457.500 euros hors taxes, et **décide** que cette rémunération pourra être modifiée ultérieurement par la collectivité des associés en fonction des coûts effectivement supportés par AL Développement et de la formule ci-dessus détaillée,

décide qu'AL Développement pourra se voir rembourser par la Société les frais raisonnables qu'elle aura, le cas échéant, engagés dans le cadre de l'exercice de son mandat, sur présentation des justificatifs y afférents.

SEPTIEME DECISION *(Pouvoirs pour les formalités)*

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

De convention expresse valant convention sur la preuve, l'Associé Unique a convenu de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), chacun des soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

DocuSigned by:

E5041C9148B54E8...

SOGEPAR D TRANSACTION

représentée par AL Développement

elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies

A.L.L

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

A.L.L

SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268



A.L.L.
SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.L.L.** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.L.L. à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société A.L.L à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing,

BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes



COMPTES ANNUELS

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27

SARL au capital de 10 000 euros – Siret : 441 253 770 00032 – TVA N° FR 91 441 253 770 – Code NAF 6920Z
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachée à la CRCC des Hauts-de-France

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 033	5 171	1 862	3 729
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	69 148	50 973	18 175	21 265
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	250		250	250
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 310		3 310	6 610
TOTAL (II)		79 740	56 143	23 597	31 853
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 583 358		1 583 358	1 389 313
	Autres créances	1 667 271		1 667 271	126 654
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	105 388		105 388	682 143
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	22 156		22 156	31 124
	TOTAL (III)	3 378 173		3 378 173	2 229 233
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 457 914	56 143	3 401 770	2 261 087

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	755	755
	Résultat de l'exercice	1 235 731	325 060
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 456 486	545 816
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	150 000	150 000
	Total des provisions	150 000	150 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	620	156
	Emprunts et dettes financières divers		31 619
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 962	577 356
	Dettes fiscales et sociales	1 440 703	947 949
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		8 191
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 795 284	1 565 271
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 401 770	2 261 087
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 235 730,65	325 060,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 795 284	1 565 271
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		620	156

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021		31/12/2020
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	6 959 073		4 028 543
	Montant net du chiffre d'affaires	6 959 073		4 028 543
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			232
				1
Total des produits d'exploitation (1)			6 959 305	4 028 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 352 059	1 677 553
	Impôts, taxes et versements assimilés		66 368	56 850
	Salaires et traitements		1 937 606	1 154 515
	Charges sociales du personnel		809 126	466 106
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		11 194	10 875
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			150 000
	Autres charges		90 453	56 090
Total des charges d'exploitation (2)			5 266 807	3 571 989
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 692 498	456 555

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 692 498	456 555
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 081	8 479
	Total des produits financiers	10 081	8 479
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 594	756
	Total des charges financières	5 594	756
RESULTAT FINANCIER		4 487	7 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 696 985	464 278
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	83	
	Total des produits exceptionnels	83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		83	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		461 337	139 218
TOTAL DES PRODUITS		6 969 468	4 037 023
TOTAL DES CHARGES		5 733 738	3 711 963
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 235 731	325 060
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		10 081	8 479

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 401 770** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 969 468** euros et un total **charges** de **5 733 738** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 235 731** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucune provision n'est constituée à ce titre.

Fiscalité

La société a intégré le périmètre du groupe d'intégration fiscale de la société SAS AL DEVELOPPEMENT au 01/01/2019.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Entreprises liées

Aucunes transactions significatives avec les parties liées de la société n'ont été conclues dans des conditions anormales de marché.

Provision

Une provision pour un litige prud'hommal est toujours en cours, une provision de 150k€ est constituée dans les comptes

Evenement significatif

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ont constitué un événement majeur de l'exercice 2020.

Les principaux impacts identifiés sur l'exercice qui découlent de la crise sanitaire sont les suivants :

- Report des échéances URSSAF du mois de Février à Mai 2020. Un échéancier est actuellement mis en place de Novembre 2021 à Novembre 2023 pour régulariser ces sommes.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 033					7 033
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 033					7 033
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	62 910		6 238			69 148
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 910		6 238			69 148
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	250					250
	Prêts et autres immobilisations financières	6 610			3 300		3 310
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 859			3 300		3 559
TOTAL		76 802		6 238	3 300		79 740

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 304	(3 304)		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 304	1 867		5 171
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	41 645	9 328		50 973
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 645	9 328		50 973
TOTAL		44 949	6 024		56 143

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	150 000			150 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 000			150 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		150 000			150 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 310		3 310
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 583 358	1 583 358	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	10 000	10 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 100	46 100	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 587 065	1 587 065	
	Débiteurs divers	24 106	24 106	
	Charges constatées d'avances	22 156	22 156	
TOTAL DES CREANCES		3 276 095	3 272 785	3 310
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	620	620		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	353 962	353 962		
	Personnel et comptes rattachés	254 482	254 482		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	761 689	761 689		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	265 590	265 590		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	158 942	158 942		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 795 284	1 795 284		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances		15 337	(15 337) -100,00
TOTAL		15 337	(15 337) -100,00

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	620	156	464	298,25
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 669	18 127	(2 458)	-13,56
Dettes fiscales et sociales	407 541	239 682	167 859	70,03
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	423 830	257 964	165 866	64,30

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	22 156	31 124	(8 967)	-28,81
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	22 156	31 124	(8 967)	-28,81

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		14	

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2021

SAS VESPA CAPITAL
41 AVENUE GEORGES V 75008 PARIS
SAS A CAPITAL VARIABLE